

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 341/2025

A L'ENTREPRISE PANAFRIQUE MOTOR (TATA) SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 133/B'KE/CGMP/SP/09/2024, conclu avec la Chefferie des Bayeke, pour un montant total hors taxe collars américains nonante-huit mille sept cent septante-cinq (USD 98 775) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six cent nonante un, quarante-deux cent mes (USD 691,42), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/12/2025

Directeur Administratif et Financier



Scellé de l'Etablissement

Me. Claude KAYUMBA MUYI

Président